



BULLETIN D'INFORMATIONS

Février 2001 – N° 1

2 ➤ **EDITORIAL** par Yves **FERRASSON**

SOMMAIRE

3 ➤ **UN PETIT MOT DE NOTRE TRESORIER**

4 ➤ **PROGRAMME AVANT SAISON 2001**

5 ➤ **1^{er} REPAS DE L'ANNEE - QUEBEC et RAPPELS
DIVERS**

6 ➤ **CLUB HOUSE - BUVETTE**

7 ➤ **DEMANDE D'EMPLACEMENT 2001**

8 ➤ **REGLEMENT DES LICENCES 2001**

ANNEXES

A : Demande de renseignements : Coupon à retourner

B : Demande de licence à remplir et à retourner

Demande d'emplacement Av Port à remplir et à retourner

EDITIONAL (ou tout vient à point à qui sait attendre)

Avant tout permettez-moi de vous présenter mes vœux très tardifs à vous tous et à vos familles, de santé, de bonheur, de réussite, et bien sûr de navigation paisibles et heureuses pour cette année de début de millénaire. Espérons que l'aube de celui-ci sera meilleure que la fin du précédent et que les conflits tant des hommes que des éléments s'apaisent.

Notre bulletin d'information de fin décembre va finalement vous parvenir dans la deuxième quinzaine de février !. La cause principale de ce retard a été la réalisation des horaires des marées, en effet nous voulions joindre à notre envoi deux exemplaires de notre calendrier, comme habituellement, mais une série d'avatars nous a conduits à changer d'imprimeur au dernier moment, après réception tardive d'un devis de l'entreprise, qui jusqu'à présent en assurait la réalisation, absolument « dissuasif » (260 % de l'année dernière).

Après donc ce début d'année fertile en émotions pour l'équipe de direction de votre Cercle, nous retrouverons notre rythme normal de respiration au retour du voyage au Québec.

Vous trouverez, jointe à ce « BIM », ce qui vous soucie le plus, si j'en crois vos coups de fil et les visites au bureau, votre demande d'emplacement dans l'avant-port. Je vous demande instamment de remplir votre fiche complètement pour nous faire gagner du temps au moment de l'attribution des emplacements. Vous recevrez ensuite votre appel de participation : comme vous pouvez le voir dans le petit tableau joint, la municipalité n'a pas baissé ses tarifs, mais c'est un phénomène courant sur l'île. (voir les tarifs de St Martin).

Cette année il nous échoit de recevoir les plaisanciers des alentours pour l'opération « Tous à Ré » qui se déroulera les 9 et 10 Juin. Ceux qui seront dans l'île à cette date seront bienvenus de participer à cette grande fête de la plaisance. A cet effet, vous trouverez dans cet envoi les triptyques destinés à tous les navigateurs de la région. Inscrivez-vous rapidement, il importe en effet aux organisateurs de cette manifestation de connaître le plus tôt possible le nombre de participants pour les problèmes d'intendance. Il va sans dire qu'il n'est pas nécessaire de réserver une place pour votre bateau...

Un petit mot de notre vice-président et trésorier vous éclairera sur la situation financière du cercle qui est en voie de stabilisation.

Encore une fois, je vous souhaite une très bonne année 2001 !

Yves FERRASSON

UN PETIT MOT DE NOTRE TRESORIER

Chers Sociétaires,

Je profite de ce BIM pour vous donner quelques nouvelles de la situation financière du CNLF. Comme nous l'avons exposé à l'Assemblée Générale d'Août dernier, il nous fallait effectuer une augmentation des cotisations pour équilibrer notre budget. L'Année 2000 ne profite malheureusement pas encore de cette nouvelle rentrée. La comptabilité n'est pas arrêtée, elle sera également déficitaire.

Nous notons cependant quelques points positifs : nous avons retiré le placement de 120 000 Frs que nous avons depuis plusieurs années au Crédit Lyonnais et qui nous rapportait faiblement sinon négativement, et l'avons placé par moitié de 60 000 Frs, l'une à la BNP, l'autre au Crédit Mutuel. Nous espérons un meilleur rendement de cette opération.

Nous n'avons effectué aucun investissement cette année. Les amortissements ont diminué. Les recettes d'amarrages sont légèrement supérieures. Nous avons acheté moins d'amarres. Nous n'avons pas sous-traité d'amarrage extérieur « Marans ».

Nos manifestations de régates, pêches, repas club, sorties en mer ont été bénéficiaires. Pas de frais d'entretien du jardin, nous l'avons assumé peut être mal, par moment, mais assumé quand même. Nous n'avons pas non plus de régularisations négatives sur les années antérieures.

Les points faibles cependant : l'EDF qui ne nous était pas comptée les années précédentes ou faiblement est passée de 4000,00 F à 11000,00 Frs. Le téléphone qui englobe la partie Internet pour la météo a également grimpé, nous y avons cependant remédié dans le dernier trimestre en changeant de forfait Internet, communication incluses.

Nous avons été obligés de prendre une assurance supplémentaire pour l'Avant Port. Nous avons moins de recettes de droits d'entrée, de cotisations membres et de mouillages visiteurs. Les frais de ménage sont un peu plus important, mais nous allons y remédier.

Cette année, les salaires de l'employé de l'Avant Port restent identiques, mais seront diminués l'année prochaine. Les Horaires des Marées ne nous rapporteront pas non plus ce que nous espérions. Un peu moins de recettes, mais surtout une augmentation du prix du tirage. Nous avons été obligé de changer d'imprimeur au dernier moment. Le Phare de Ré nous ayant majoré notre devis de 260 %, celui que nous avons trouvé ne nous prend que 135 % !

Daniel HAUBERT

PROGRAMME AVANT SAISON 2001

RAPPEL DU PROGRAMME PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE

FEVRIER

<i>Samedi 3</i>	Tartiflette au Téthys
<i>Samedi 17</i>	Apéritif Cidre Breton au Club House

MARS

<i>Samedi 10</i>	Visite des Caves Martell
<i>Samedi 24</i>	Soirée Alsacienne au Club House

AVRIL

<i>Samedi 14</i>	Huîtres et vin Blanc au Club House
<i>Samedi 28</i>	Visite du Musée Maritime + déjeuner
<i>Lundi 30</i>	Régate

MAI

<i>Samedi 5</i>	Tapas Portugais au Club House
<i>Samedi 19</i>	Dîner à la Cabane du Fier
<i>Samedi 26</i>	Visite du Marais Poitevin

JUIN

<i>Samedi 2</i>	Régate Arts & Techniques
<i>Samedi 9</i> <i>Dimanche 10</i>	« Tous à Ré »
<i>Samedi 23</i>	Sortie à l'Aiguillon
<i>Samedi 30</i>	Casino de Châtelaiillon + Dîner

RAPPEL DU PROGRAMME PAR CATEGORIES

LES REPAS

Le 3/2	Tartiflette au Téthys
Le 24/3	Soirée Alsacienne au Club House
Le 28/4	Déjeuner au Musée Maritime
Le 19/5	Dîner à la Cabane du Fier
Le 30/6	Dîner au Casino de Châtelaiillon-Plage

LES APERITIFS A THEME

Le 17/2	Cidre Breton + musique
Le 14/4	Huîtres et vin blanc
Le 5/5	Tapas Portugais

LES DISTRACTIONS

Le 10/3	Visite des caves Martell
Le 28/4	Visite du Musée Maritime
Le 30/4	Régate St Roch Couvin
Le 26/5	Visite du Marais Poitevin
Le 2/6	Régate Arts & Techniques
Le 9-10/6	« Tous à Ré »
Le 23/6	Sortie à l'Aiguillon
Le 30/6	Casino de Châtelailon

1^{ER} REPAS DE L'ANNEE

Ce premier repas a commencé par une soirée Choucroute, le samedi 20 janvier dernier au restaurant « Le Nautic ». Nous étions 21 personnes. La soirée a été très agréable.



V OYAGE AU QUEBEC

A ce jour, nous avons enregistré 25 participations confirmées par un règlement.

Les inscriptions sont désormais closes. Tous les participants ont été informés par bulletin spécial des modalités de ce voyage qui constitue une « première » dans les activités du cercle : un exemplaire du trophée remis aux Canadiens à l'occasion du jumelage avec le Yacht Club de Québec sera exposé au Club House et une vidéo sera présentée au retour du Canada.

R APPELS DIVERS

Quelques cotisations ne nous sont pas encore parvenues. Envoyez vos chèques dès que possible.

Pour les régatiers, remplissez votre demande de licence (n'oubliez pas que notre représentativité auprès de la FFV dépend du nombre de licenciés du club).

C CLUB HOUSE - BUVETTE

Dans le BIM précédent, nous vous avons parlé d'évolution possible. Depuis, le Conseil de Direction du 9 Décembre à l'occasion du salon nautique, a confirmé le projet d'évolution et une réunion a eu lieu avec les responsables du bar et du Club House : Raymond et Lucette PARCEVAUX.

Merci au passage à André et Eliane ALBAREA qui nous ont accueillis pour ce Conseil, à leur domicile. Notre réservation au 2^{ème} service au restaurant « Nos Ancêtres les Gaulois » ne nous ayant pas permis d'y tenir notre conseil avant le repas comme habituellement. Mais nous y avons passé une soirée originale et très agréable et nous nous sommes retrouvés à 34 personnes.

A partir du 5 Mars, le Club House sera ouvert tous les jours de 9 h 30 à 19 h.

Café, thé, infusions seront sur le comptoir ainsi que quelques tasses, soucoupes, cuillères et sucre, sur un plateau. A chacun de faire chauffer de l'eau, de se servir et de nettoyer sa tasse après usage.

Le petit frigo sera ouvert et contiendra outre des glaçons :

- du pineau (blanc et rouge)
- du whisky (blended envisagé)

Ainsi que :

- des Schweppes ordinaires et agrumes
- du coca-cola
- des jus de fruits
- de la bière.

Des verres de différentes sortes seront à votre disposition sur un deuxième plateau.(verres à Whisky, Ricard et Cognac). Les tarifs en jetons seront indiqués sur un panneau, collé sur le placard. Une tirelire sur le bar vous permettra d'y mettre les jetons correspondants. Si vous manquez de jetons, allez en acheter au secrétariat qui les tient à votre disposition.

Les jeux de société ont été disposés sur la table de bridge. Enfin, un cahier d'observations a été ouvert qui sera lu et vu par un responsable du bar : Raymond PARCEVAUX, qui veillera à l'approvisionnement du frigo et à la concordance entre les bouteilles consommées et les jetons placés dans la tirelire.

Rappelons qu'il s'agit d'un essai et que sa reconduction suppose le civisme de tous les usagers. Notamment pour ramasser les verres après usage, les laver, les retourner, avant de les mettre à sécher et de passer un coup d'éponge sur les tables et ranger les chaises et les jeux avant de quitter les lieux.

DEMANDE D'EMPLACEMENT 2001

Un formulaire est joint à ce bulletin.

TARIFS D'AMARRAGE DANS L'AVANT PORT 2001

C.N.L.F.		AMARRAGES 2001				Avant Port	
		du 1 / 04 au 31 / 10	Saison sauf Juillet-Août	du 1 / 07 au 31 / 08	mois de Juillet	mois d'Août	du 1 / 09 au 31 / 10
Long.H.T.	Larg.H.T.	S.C.	A.R.	J.A.	V.J.	V.A.	A.S.
< 5	2,00	2 370 F	1 140 F	1 310 F	450 F	870 F	530 F
< 6	2,30	3 160 F	1 520 F	1 760 F	590 F	1 170 F	700 F
< 7	2,60	3 940 F	1 900 F	2 200 F	740 F	1 460 F	880 F
< 8	2,80	4 740 F	2 280 F	2 610 F	870 F	1 760 F	1 060 F
< 9	3,10	5 530 F	2 660 F	3 070 F	1 030 F	2 050 F	1 230 F
< 10	3,40	6 320 F	3 020 F	3 500 F	1 170 F	2 340 F	1 400 F
< 11	3,70	7 090 F	3 420 F	3 940 F	1 320 F	2 630 F	1 580 F

Nous attirons votre attention sur deux points :

1 – La base de ce tarif est la longueur maximum.

Toutefois, pour chaque catégorie de longueur il est indiqué une largeur maximum.

En cas de dépassement de cette largeur, le tarif appliqué est celui correspondant à la largeur maximum du bateau.

Exemple : un bateau de 6 m 80 de long, faisant 2,75 m de large, paiera 4580 Frs (8 m) pour la saison complète du 1^{er} avril au 31 octobre.

2 – Les aménagements de l'avant port (pontons et catways) ne permettent d'accueillir ni multicoques, ni anciens bateaux de pêche professionnelle en raison de leur poids. Seulement 2 à 3 places peuvent être utilisées le long du môle, après accord du responsable.

En raison de la précarité de l'abri, nous avons, comme l'année précédente, supprimé du tarif des amarrages, la rubrique T.A (Toute l'Année).

Les propriétaires de bateaux qui décident de laisser leur bateau pendant la mauvaise saison, le font sous leur responsabilité, et doivent s'assurer de la qualité de leurs amarrages, et doivent également avoir un correspondant sur place qui vérifie en cas de vent du secteur dangereux, que le bateau ne puisse subir d'avaries et aussi qu'il n'en cause pas aux installations qui ne seraient pas couvertes par l'assurance en cette période.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

REGLEMENT DES LICENCES 2001

Si vous souhaitez participer à des régates pour la saison 2001, nous vous encourageons à prendre une licence à la Fédération Française de Voile par l'intermédiaire du Club.

Une fiche explicative peut vous être adressée vous donnant tous les détails sur la couverture que représente cette licence. Mr Frédéric CLEMENT, toujours en charge des licences, se chargera de vous faire parvenir votre licence directement. Cependant, votre demande de licence ci-dessous doit être adressée, accompagnée de votre règlement au secrétariat du Club au plus tard le 28 Février 2001. La mise en banque de votre règlement aura lieu aux environs du 15 Avril 01. Merci de bien vouloir remplir l'annexe jointe et garder cette feuille pour vous.

REGLEMENT DES LICENCES 2001

LRV 01

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

.....

.....

Suite à votre appel de droit de licence, je vous prie de trouver ci-inclus, un chèque de : _____ F à l'ordre du CNLF sur la banque _____ en couverture des licences pour moi-même :

Mr _____

Mr/Mme/Melle _____ né(e) le (*)
 déjà licencié(e) en 2000 (**)

dans quel club _____

et les membres de ma famille ou mes équipiers dont les noms suivent :

Mr/Mme/Melle _____ né(e) le (*)

adresse _____ déjà licencié(e) en 2000 (**)

dans quel club _____

Mr/Mme/Melle _____ né(e) le (*)

adresse _____ déjà licencié(e) en 2000 (**)

dans quel club _____

En 2001, le coût de la licence adulte a été fixé à **245 F** et celui de la licence junior à **123 F** (ceux nés le ou après le 1/1/83).

Vous remerciant de m'adresser les récépissés de licence ou de me les faire parvenir par la fédération.

Je vous souhaite bonne réception de la présente.

Le _____

Signature :

(*) préciser obligatoirement la date de naissance
 si vous n'aviez pas obtenu votre licence l'année
 passée par le CNLF

(**) rayer si pas de licence en 2000